

Jeux olympiques

Des voix: Bravo!

M. Grafftey: Je regrette que ces amendements aient été rejetés ce matin. Je ne suis pas un spécialiste de la procédure parlementaire mais si, d'une façon ou d'une autre, le débat actuel pouvait se poursuivre—mais je parle peut-être dans le vide et je ne devrais pas vous dire comment, à mon avis, il conviendrait de combler ce déficit. Je sais que c'aurait été le cas si ces amendements avaient été adoptés ce matin. Les mesures du gouvernement retomberont sur les épaules du ministre. Il va être bien gentil cet après-midi. Il va passer une bonne fin de semaine chez lui. Il dira à ses électeurs qu'il a réussi à faire adopter le bill sur la monnaie olympique. Il va passer à la télévision mais ne parlera pas des millions de dollars provenant des poches du contribuable canadien qui sont gaspillés à cause de cette monnaie dévaluée.

Je ne suis ni mathématicien ni spécialiste en informatique, mais, à mon sens, si le ministre avait accepté ces amendements, le déficit aurait été réduit de quel que 5 à 6 millions de dollars et les Canadiens auraient pu obtenir des pièces de monnaie contenant une quantité d'or correspondant à leur valeur nominale. Nous avons perdu la journée là-dessus. Je me souviens du discours exaspéré du premier ministre quand il croyait avoir perdu la tête durant les élections de 1972.

Une voix: Il l'avait tout à fait perdue.

M. Grafftey: Nous avons perdu la journée sur cette affaire, mais j'aimerais avertir désormais le gouvernement qu'il ne pourra pas écarter de la même façon les propos du député de Brome-Missisquoi ou les observations de tous les Canadiens honnêtes, qu'ils habitent au Québec ou dans une autre province.

Des voix: Bravo!

[*Français*]

M. Grafftey: Je ne suis pas un député avant-gardiste à ce point. Mais il est certain que je reste comme vous autres en contact avec mes concitoyens de la province de Québec et je pense sérieusement et profondément que la politique pratiquée cette semaine par le gouvernement est une politique vraiment dépassée et qu'à l'avenir, en ce qui concerne l'unité nationale et les droits de l'opposition, il va falloir changer votre attitude ainsi que vos idées pour le bien-être du Canada.

[*Traduction*]

L'hon. Bryce Mackasey (ministre des Postes): Madame l'Orateur, je suis un peu éberlué; en effet, j'espérais—un sage a dit autrefois que l'être humain vit d'espoir—que le ton donné par le chef de l'opposition (M. Stanfield) pour la troisième lecture aurait prévalu cet après-midi; en effet, c'est en grande partie à cause de l'attitude du chef de l'opposition et du député de High Park-Humber Valley (M. Jelinek) que nous sommes saisis du bill aujourd'hui. Le député de Brome-Missisquoi (M. Grafftey) estime, pour une raison obscure, qu'il est le seul Québécois anglophone qui représente une circonscription canadienne-française à la Chambre des communes. Le député oublie que je suis

[M. Grafftey.]

dans ma circonscription depuis plus longtemps que lui parce que j'habite dans la province depuis plus longtemps que lui, représentant une circonscription dont plus de 85 p. 100 des commettants sont francophones. J'ai mieux travaillé que l'honorable représentant à protéger l'unité nationale.

● (1500)

À l'étape de la deuxième lecture et à celle du rapport, j'avais espéré que nous nous en tiendrions strictement au bill, comme je l'ai fait, mais le député parle maintenant de tricherie qui se retourne contre son auteur. Il s'y prend un peu tard et il cherche à excuser le fait qu'au lieu d'assister au débat à l'étape de la deuxième lecture, il parcourait le pays et il vient maintenant de faire en vain le discours qu'il aurait dû prononcer à l'étape de la deuxième lecture. Il sait que j'ai raison. Le député s'y prend un peu sur le tard pour prétendre qu'il ne parlait pas sérieusement, mais il l'a dit.

Je n'ai pas de leçon à recevoir du député sur la question de l'unité nationale à la Chambre ou ailleurs, et il devrait le savoir. Si un député a défendu l'unité nationale depuis 1962 c'est bien le député de Verdun et il l'a payé parfois beaucoup plus chèrement que ce député et cet imbécile qui parle de son siège.

Je pourrais aborder la question, comme il se doit, à l'étape de la troisième lecture ou parler de l'amendement ou encore faire un discours politique comme le député vient de le faire. Le député n'était pas ici pour faire ce discours à l'étape de la deuxième lecture, parce qu'il poursuivait un rêve chimérique qu'il ne réalisera jamais. Le député sait que son discours était inopportun, mal préparé et mal intentionné et qu'il ne fait pas honneur au parti qu'il devrait représenter. Il a agité le spectre de l'unité nationale à propos des Olympiques alors que tous les participants au débat depuis la deuxième lecture jusqu'à maintenant ont pris grand soin de ne pas dresser le Québec contre le reste du Canada.

Le député a été le premier à soulever la question. Il lui suffira de lire le compte rendu des délibérations aux étapes de la deuxième lecture et du rapport pour comprendre que, comme le chef de son parti l'a fort justement signalé, ce bill constitue un amendement plutôt mineur à un bill qui avait été pleinement débattu et amélioré par amendement la première fois qu'il a été présenté à la Chambre. Au cas où il subsisterait un doute dans l'esprit du député, j'ai bien précisé notre position. Je dois dire que le député de High Park-Humber Valley (M. Jelinek), qui est le porte-parole officiel sur la question des Olympiques quand le député de York-Simcoe (M. Stevens) le lui permet, a toujours été en faveur des Jeux.

M. Grafftey: J'invoque le Règlement, madame l'Orateur. Le ministre des Postes (M. Mackasey) a critiqué mon discours et je me dois de lui répondre. Je ne pouvais parler qu'à l'étape de la troisième lecture quand je me suis rendu compte que le gouvernement allait rejeter un amendement que je croyais approuvé.

[*Français*]

M. Prud'homme: Madame le président, j'invoque le Règlement. Le point discuté par l'honorable député n'est pas un rappel au Règlement.